

Marque déposée

L'appellation «Ensemble à Gauche» devient un enjeu

La guerre intestine au sein de la gauche de la gauche risque de conduire à la fin du nom que s'était choisis l'Alliance. Explications

Eric Budry

Qu'on se le dise! Depuis le 21 juillet 2016, le nom «Ensemble à Gauche» (EaG) est une marque déposée et constitue une appellation protégée. A l'origine de l'opération, la députée Magali Orsini (La Gauche, en conflit ouvert d'autres composantes de l'Alliance) a même menacé Solidarités, au début du mois de juin, de procédures civiles ou pénales en cas d'usage de ce nom dans le cadre des élections cantonales.

«Ils n'ont pas le choix, cela ne se discute même pas, assène, sûre d'elle, la députée. A partir de la campagne électorale, il leur faudra l'accord du propriétaire de la marque. Il s'agit de l'Association Ensemble à Gauche-Genève, que j'ai fait inscrire au registre professionnel.»

Absurde pour Pierre Vanek
Ce n'est absolument pas l'avis de Pierre Vanek, député de Solidarités et chef du groupe parlementaire d'EaG: «En trois mots, c'est ri-di-cule!, commente-t-il, ironique. Ensemble à Gauche n'est pas une savonnette, c'est une formation politique qui a une réalité sur le terrain et une existence dans les institutions. L'idée de confisquer ce label, sous lequel nous nous battons depuis des années, est incongrue. Ce serait une tentative d'esroquerie, si l'astuce n'était



Magali Orsini privera-t-elle ses anciens alliés du droit d'usage de l'appellation «Ensemble à Gauche»? Le Service des votations ne se prononce pas pour l'instant. MAGALI GIRARDIN

pas un élément constitutif dudit délit... et que la manoeuvre n'a rien de bien astucieux.»

Difficile de savoir qui obtiendra raison. Contacté, le Service des votations se garde de trancher. «Ne disposant pas des éléments et de l'étendue de cette éventuelle protection, nous ne sommes pas en mesure d'en évaluer les conséquences, et donc de répondre à vos questions», réagit Patrick Ascheri, le chef de ce service. Il précise toutefois que Pierre Vanek est le mandataire de la liste Ensemble à Gauche jusqu'à la fin de la législature et qu'il est le seul interlocuteur reconnu par les autorités.

Une alliance politique n'est pas certes pas un produit de consommation, mais imposer dans l'es-

prit des citoyens son appellation est aussi important que pour n'importe quelle entreprise ou produit. Et cela prend du temps. Aussi, lorsque Magali Orsini a enregistré la marque à l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle, elle entendait bien affaiblir ses désormais ennemis.

Scission définitive

Car cette affaire n'est qu'un épisode de la guerre interne que se livrent des composantes d'Ensemble à Gauche. Le torchon brûle depuis longtemps entre les poids lourds d'EaG (Solidarités et le Parti du travail) et, principalement, Magali Orsini et Pierre Gauthier.

Pour faire court, la première

conteste son exclusion du groupe parlementaire, estimant que l'absence de statut empêche cette procédure. Le second a quitté sa formation initiale membre d'EaG de DAL, soit Déserte des amis, des locataires, du logement et du social) et a fondé le Parti radical de gauche (PRG). Il siège hors parti tant au Grand Conseil qu'au Conseil municipal de la Ville de Genève.

La situation devrait toutefois s'éclaircir lors de la prochaine législature. Les «rebelle» de La Gauche et du PRG ont décidé de lancer leur propre liste, alors que les autres composantes d'EaG tiendront une assemblée dimanche qui désignera leurs candidats aux élections cantonales.

Polémique sur l'achat de terrains par l'Etat

Antonio Hodgers accentue la politique foncière en faveur du logement social et des coopératives. Ce qui déplaît aux professionnels

La politique foncière de l'Etat en faveur du logement social suscite la controverse. Les milieux immobiliers réclament leur part du gâteau. Ils l'ont fait savoir jeudi, en réaction aux dernières déclarations du conseiller d'Etat Antonio Hodgers. Le magistrat a tenu plus tôt une conférence de presse pour faire le bilan de son action en 2016. Il veut poursuivre l'achat de terrains en faveur des logements sociaux et des coopératives. «Contrairement à ce que certains prétendent, les besoins en logements bon marché n'ont pas diminué, au contraire, déclare le magistrat. Le nombre de demandeurs a été multiplié par trois ces dix dernières années.»

Aujourd'hui, 8000 ménages sont inscrits à l'Office du logement social. Le nombre de logements d'utilité publique (LUP) s'élève désormais à 16 000, ce qui correspond à 10% du parc de logements. L'objectif, prévu par la loi, vise 20% de LUP. Antonio Hodgers veut poursuivre l'effort en accordant des terrains aux fondations publiques qui réalisent ces LUP. Il a aussi fortement augmenté les dotations foncières aux coopératives l'année dernière, en leur octroyant des parcelles pour réaliser près de 1000 logements.

La Chambre genevoise immobilière (CGI) a réagi à ces chiffres dans un communiqué. Elle dit douter de la hausse des besoins pour des logements sociaux. En revanche, elle estime que la demande pour les PPE (appartements à vendre) est très forte et que l'offre est insuffisante. «Ce constat amène à s'interroger sur la politique massive d'acquisitions foncières des collectivités publiques, écrit Christophe Aumeunier, secrétaire général de la CGI. Nous regrettons que l'Etat se substitue ainsi aux privés.» Cette polémique s'explique aussi par les actions en cours d'Antonio Hodgers. Le magistrat a déposé des projets de loi qui visent à augmenter la part des logements contrôlés destinés à la classe moyenne dans les futurs quartiers. Il souhaite aussi s'assurer un meilleur contrôle des terrains de l'Etat dans le secteur de la Praille (PAV) en créant une fondation. Autant d'éléments qui risquent d'entraîner une réduction du gâteau pour les milieux immobiliers, ou du moins de leur marge de manoeuvre.

Par ailleurs, Antonio Hodgers a fourni quelques chiffres sur les activités de son département. Depuis 2014, ses services ont produit des plans de quartier pour 900 000 m² de surface brute de plancher (SBP). Ce chiffre devrait s'élever à 1,4 million à la fin de 2017. L'objectif consiste à atteindre 2 millions de mètres carrés à la fin de la législature. **Christian Benmet**

En bref

La police débusque un fumeux logement

Jonction La police de proximité a mis à la disposition de la Justice un Hondurien de 22 ans et une Valaisanne de 28 ans, soupçonnés d'avoir mis sur pied un trafic de stupéfiants dans un appartement de la Jonction. Les agents ont organisé jeudi une surveillance et ont intercepté un client. Ils ont découvert dans les logs 441 grammes de haschisch et 258 grammes de marijuana. **M.M.**

Un lac artificiel est célébré à Meyrin

Festivités Meyrin inaugure ce samedi matin à 11 heures le lac des Vernes. Il s'agit d'un bassin de rétention artificiel en plein air. **M.M.**

PUBLICITE

Tribune de Genève Partenaire média

La Tour GENEVE TRIATHLON

TRI POUR UN, TRI POUR TOUS A VOUS DE PARTICIPER!

Standard | Short | Super Sprint | Run & Bike | Relais
Ecoliers 12-13 | Ecoliers 10-12 | Kidstathlon 6-9

15 - 16 JUILLET 2017
WWW.LATOURGENEVETRIATHLON.CH

La Tour TRIATHLON DE SION

Contrôle qualité

Une presse de Gutenberg ressuscitée célèbre Luther

Pour les 500 ans de la Réforme, une exposition retrace la révolution de l'imprimerie avec une presse de 3 mètres

Il encre le rouleau sur le marbrier - «c'est assez sensuel comme geste!», le passe sur les formes d'impression, ouvre le battant du volet mobile appelé «frsquette», insère une feuille de papier, actionne le levier et voilà les chapitres 1 et 4 de la Genèse imprimés. Mercredi, Gabriel de Montmolin, théologien et directeur du Musée international de la Réforme (MiR), s'est improvisé imprimeur, aux commandes d'une presse à l'ancienne. A l'occasion du 500e anniversaire de la Réforme, le MiR propose une exposition interactive qui se tient jusqu'au 31 octobre sur la révolution de l'imprimerie. «Elle a été un formidable catalyseur de la Réforme», résume Gabriel de Montmolin. Pour l'occasion, une presse de Gutenberg de trois mètres de haut a été reconstituée.

«Pour ce 500e, nous voulions revenir sur la mécanique qui a bouleversé le christianisme et les mentalités, continue le directeur. Sans le développement fulgurant de l'imprimerie, la Réforme n'aurait pas connu une telle expansion au XVIe siècle. Lorsque Martin Luther écrit ses 95 thèses, il veut critiquer le comportement de son Eglise. Ce



La presse de Gutenberg rappelle le rôle de l'imprimerie dans la diffusion de la Réforme. GEORGES CABRERA

qu'il pense être une dispute théologique interne prend en réalité une autre dimension: il s'aperçoit peu à peu que ses idées sont diffusées, les imprimeurs s'en sont emparés et l'imprimerie leur donne un retentissement inattendu! Plus de 300 000 exemplaires de ses écrits sortent de presse entre 1517 et 1520.

La presse ressuscitée trône dans un immense cube de verre installé dans la cour du MiR. A un rythme de huit pages par jour, la machine imprimera artisanalement une autre presse, contemporaine, dans les locaux de l'Associa-

tion pour la conservation du patrimoine (API). Le typographe Yvon Jay a composé le texte en caractères de plomb et le directeur de l'API, Andréas Schweizer, imprimé des fac-similés. Les impressions sont en vente au MiR.

L'imprimerie n'a pas seulement servi de catalyseur à la Réforme: des écrits scientifiques et littéraires ont également bénéficié de cette invention. Une deuxième partie de l'exposition présente quelques-uns de ces best-sellers, des Essais de Montaigne à l'Eloge de la folie d'Erasmus. **Aurélien Toninato**